



Aurillac, le 4 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Opération de renouvellement urbain du quartier d'Aurillac Marmiers « Réinventons Marmiers »

***Tenue d'une revue de projet et d'un comité de pilotage
le 20 janvier dernier***

Le quartier d'Aurillac-Marmiers, quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain de grande ampleur, conduite dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain dit "NPNRU".

Le projet urbain multipartenarial « Réinventons Marmiers » est établi selon un scénario dit « parc habité » comprenant des opérations de démolition, des opérations de reconstitution de logements dans et hors du quartier, des équipements de proximité, des aménagements et des travaux de résidentialisation. L'objectif global est de transformer l'image des lieux, de renforcer leur attractivité, de conforter le pôle commercial et de favoriser une plus grande mixité sociale.

Des réalisations ont concrètement et visuellement commencé à valoriser l'image de ce quartier, telle que la très symbolique déconstruction-démolition – aujourd'hui achevée- de 92 logements engagée par Cantal Habitat rue de Marmiesse (avec les concours financiers de l'Agence nationale de la rénovation urbaine et de la CABA), ou encore la construction de l'équipement Vivacité.

Cet ambitieux projet de 37 M€ HT n'aurait pu voir le jour sans l'implication d'un grand nombre d'acteurs, engagés de manière opérationnelle et financière. Il est co-piloté par l'État et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA, porteur de projet) avec des aménagements portés par la Ville d'Aurillac et Cantal Habitat, et avec les soutiens financiers de l'ANRU, du Groupe Action Logement, de l'Europe, de la Région, du Département et de la Banque des Territoires.

Une convention, signée à l'été 2020, fédère l'ensemble de ces acteurs et fixe le cadre de réalisation des opérations.

Afin de réaliser un point d'étape sur le projet et lui donner une feuille de route pour le futur, les partenaires ont tenu, sous la co-Présidence de M. le Préfet et de M. le Président de la CABA, une revue de projet et un comité de pilotage le 20 janvier 2022. L'Agence nationale de

la rénovation urbaine -dont les concours financiers sur le programme sont très importants- était représentée, par la voix de son chargé de mission territorial. Cette séance a permis de mesurer l'avancée physique et financière des opérations, et de tracer le calendrier des futures actions à engager dans les mois et années à venir.

Les parties à la convention ont également décidé de faire évoluer les contours du projet en coeur de quartier, pour en permettre un aménagement plus qualitatif. Ainsi, en lieu et place de la construction d'un bâtiment de 25 logements sociaux sur les emprises "Clémenceau" et "J-Sport", sont désormais prévues des reconstitutions de logements plus variées, avec un type d'habitat individuel. Ces reconstitutions seront composées de quatre logements sociaux, de neuf logements proposés en accession sociale, et de douze lots construits dans un souci de diversification de l'offre de logements. Le tout dans le respect de la coulée verte (cheminements doux, aménagements paysagers...), qui continuera à constituer l'épine dorsale du sud du quartier.

La Maison du projet ouvrira ses portes au cours du premier semestre 2022, et deviendra un lieu d'information et de renseignement essentiel sur la suite de l'opération.

> Les chiffres-clés :

- un quartier prioritaire de la politique de la ville de 1 013 habitants ;
- un parc actuel de 577 logements, dont 429 logements locatifs sociaux
- Montant de l'opération : 37 M€ HT (dont la participation de l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU) : 8,2 M€) avec notamment 211 logements sociaux démolis et 100 reconstitués pour partie en et hors quartier.
- le calendrier : poursuite des opérations jusqu'en 2024 et au-delà.
- Rappel des concours financiers de chaque partenaire (convention actuelle) :
 - * ANRU : 8,209 millions d'euros (dont 928 300 euros de prêts Action Logement) ;
 - * Ville d'Aurillac : 6,243 millions d'euros ;
 - * CABA : 2,792 millions d'euros ;
 - * Caisse des dépôts et consignations : 10,346 millions d'euros (prêts).
 - * Départemental du Cantal : 150 000 euros ;
 - * Région Auvergne-Rhône-Alpes : 4,460 millions d'euros ;
 - * Bailleur Cantal Habitat (hors prêts) : 3, 596 millions d'euros ;
 - * État : 242 593 euros ;
 - * FEDER : 731 543 euros ;

Le quartier de Marmiers (Aurillac) se transforme : démolition de 92 logements en 2021 rue de Marmiesse



Photographies : CABA